



**GROUPEMENT
DES INDUSTRIELS
DU CHABLAIS**
La force économique du Chablais

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service Mobilité, Aménagement, Paysages
Concertation Machilly-Thonon
69453 Lyon Cedex 06

A Thonon-Les-Bains, le 11 Mars 2016,

Objet : Motion de soutien à la liaison autoroutière Machilly-Thonon

Le Groupeement des Industriels du Chablais, association créée en 1968 sur le Chablais, regroupant aujourd'hui 78 membres, soit plus de 3000 salariés sur le territoire, considère que le développement économique du Chablais ne peut se concevoir qu'avec un désenclavement routier en complément de moyens de transports multimodaux et des réseaux numériques à haut débit.

C'est pourquoi le GIC apporte son soutien au projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains et demande que ce projet :

- Soit établi sur la base d'un cahier des charges qui facilite les retombées économiques pour les entreprises du Chablais ;
- Soit pris en compte pour l'actualisation du SCOT Chablais, pour réserver des espaces fonciers pour toutes les activités industrielles ;
- Préserve les entreprises existantes situées dans l'emprise prévisionnelle du tracé
- S'accompagne localement de mesures renforcées pour dynamiser les entreprises présentes sur le Chablais afin que cette autoroute soit bien un effet de levier de développement économique, en donnant des moyens supplémentaires à l'agence économique Chablais Léman Développement pour lui permettre de mieux accompagner les entreprises chablaisiennes dans le développement de leurs compétences et donc leur compétitivité, d'augmenter la notoriété des activités présentes sur le Chablais et d'accompagner l'ouverture de formations sur le Chablais adaptées aux besoins du territoire.

Le GIC souligne aussi l'importance que ce projet de liaison autoroutière :

- Fasse l'étude d'une liaison entre l'autoroute A40 et le carrefour des chasseurs afin de ne pas avoir de « rupture » d'autoroute ;
- Fasse l'étude de la sortie du contournement de Thonon côté Est en direction d'Evian afin de ne pas créer un goulot d'étranglement, avec le doublement du pont de Dranse,
- Soit réalisé dans le plus grand respect environnemental afin de protéger la qualité de vie du Chablais.

Le Président,
Michel POLUGIC

Le Vice-Président,
Philippe DUCREUX